

Les Français et la biodiversité : une attention de plus en plus soutenue en dépit d'une connaissance encore diffuse

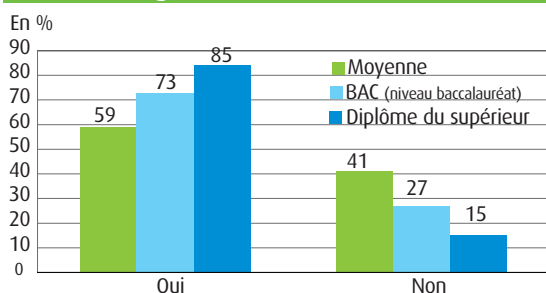
Les Français possèdent une connaissance relativement bonne de la notion de biodiversité puisque 6 personnes interrogées sur 10 connaissent la signification du mot. Ils ont en revanche certaines difficultés à identifier les facteurs qui contribuent à l'érosion de la biodiversité : moins d'une personne sur 5 cite les pratiques agricoles intensives ou l'urbanisation. À peine 1 personne sur 10 évoque les modes de vie et de consommation des ménages comme facteur de dégradation. Les Français portent une attention croissante à la sauvegarde des espèces végétales et animales : depuis 2007, ils sont de plus en plus nombreux à la placer parmi les actions prioritaires que l'État doit mener en faveur de la protection de l'environnement.

À la demande du Service de l'observation et des statistiques (SOeS), le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) interroge les Français depuis 1994 sur les actions qui doivent être menées en priorité par les pouvoirs publics et les particuliers pour protéger l'environnement. Ces données alimentent le baromètre Crédoc-SOeS de suivi de l'opinion publique sur l'environnement. À l'occasion de « l'Année internationale de la biodiversité », afin de savoir quelle appréhension avait le public de la biodiversité, ce baromètre a été complété par une série de questions portant spécifiquement sur le sujet. Même si l'environnement est l'objet d'une attention de plus en plus clairement exprimée par les personnes interrogées, il est important de rappeler qu'en 2010 le chômage, les maladies graves et la pauvreté sont les sujets qui préoccupent le plus les Français, assez nettement devant la dégradation de l'environnement.

Une connaissance diffuse de la notion de biodiversité

Pour caractériser le niveau d'appréhension qu'ont les Français de la notion de biodiversité, on peut parler d'une connaissance diffuse. Ils sont en effet une majorité à déclarer connaître son sens, mais sont plus imprécis quand il s'agit de détailler les facteurs qui la menacent le plus.

Savez-vous ce qu'est, dans ses grandes lignes, la biodiversité ?



Source : Crédoc-SOeS, enquête sur les « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2010.

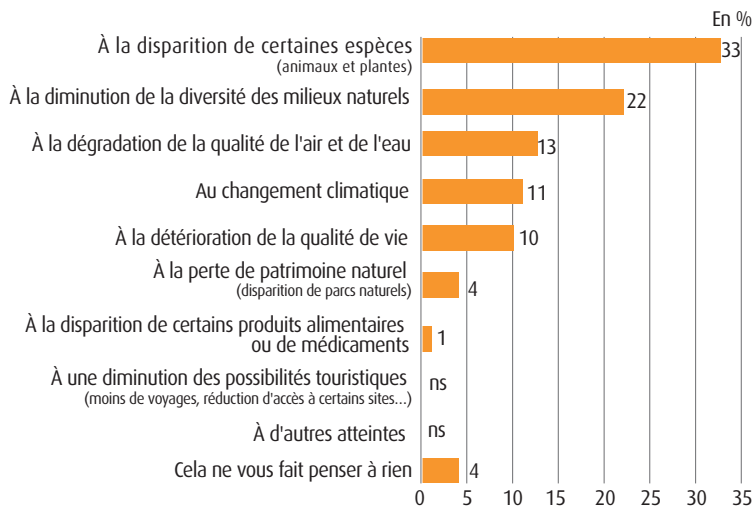
Six personnes interrogées sur 10 affirment savoir ce qu'est, dans ses grandes lignes, la biodiversité. Quand il s'agit de préciser ce que recouvre la notion, elles sont également 6 sur 10 à estimer que la biodiversité comprend « tous les êtres vivants sur la planète (aussi bien dans le sol, l'air, les mers), y compris les hommes ». Déclarer savoir ou pas en quoi consiste la biodiversité influe relativement peu sur les réponses données à propos du sens qu'elle recouvre. Si 67 % des personnes disant savoir ce qu'est la biodiversité y incluent tous les êtres vivants y compris les hommes, 53 % de celles avouant ne pas connaître le sens du mot donnent la même réponse.

D'une manière générale, les caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, catégories sociales, revenus, taille d'agglomération, région) ont une influence limitée sur les réponses ; toutefois, on observe pour la question portant sur la connaissance du mot biodiversité un effet du diplôme et du niveau social. Les cadres supérieurs et les professions intermédiaires, détenteurs en général du BAC ou d'un diplôme d'études supérieures, sont plus nombreux à se déclarer familiers de la notion que les ouvriers et les employés.

Une perception approximative des facteurs de dégradation

Une fois abordé le sens de la biodiversité, il a été demandé aux personnes interrogées de se prononcer sur la réalité et les causes de sa dégradation. L'éparpillement des réponses données révèle une appréhension plus vague du sujet de la biodiversité à mesure que le questionnaire évoque des dimensions plus précises. Ainsi, quand il s'agit de désigner les différentes atteintes à la biodiversité, 1 personne sur 3 cite en premier la disparition de certaines espèces animales et végétales et 2 sur 10 la diminution de la diversité des milieux naturels.

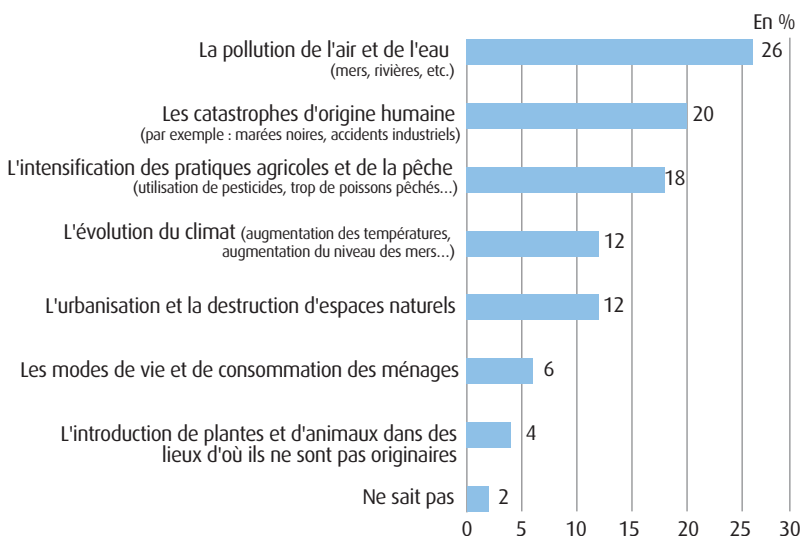
Quand on évoque « Les atteintes à la biodiversité », à quoi pensez-vous surtout, vous personnellement ?



Note : ns = non significatif. Source : Crédoc-SOeS, enquête sur les « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2010.

Pour désigner ce qui menace le plus la biodiversité, une certaine hésitation peut également se lire dans les réponses. Les premières se répartissent autour d'un groupe de 3 facteurs — la pollution de l'air et l'eau (mer et rivières), les catastrophes provoquées par l'homme comme les marées noires ou les accidents industriels et l'intensification des pratiques agricoles et de la pêche — pour ensuite évoquer dans une moindre mesure l'évolution du climat, l'urbanisation ou les modes de vie et de consommation des ménages. Ces résultats rejoignent ceux d'une enquête « Eurobaromètre » réalisée sur le même sujet en février 2010 (voir encadré page 4). Bien qu'identifiée par les scientifiques comme l'une des causes principales de l'érosion de la biodiversité en France, l'artificialisation du territoire à travers l'urbanisation et la destruction des espaces naturels n'est que faiblement perçue comme une pression par l'opinion.

Parmi les éléments suivants, quel est celui qui, selon vous, menace le plus aujourd'hui la biodiversité ?



Source : Crédoc-SOeS, enquête sur les « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2010.

L'impact des modes de vie sur la biodiversité

Les modes de vie et de consommation des ménages ne sont pas identifiés par les Français comme un des facteurs de pression sur la biodiversité. Cependant, quand on prolonge l'interrogation sur ce qui, dans les modes de vie des individus, affecte le plus la biodiversité, 4 personnes interrogées sur 10 choisissent « Les déchets produits par chacun ». Les transports et les produits consommés (aliments, vêtements, meubles) sont ensuite mentionnés par 2 personnes sur 10. Les activités pratiquées dans les milieux naturels à l'occasion des loisirs ou des séjours touristiques (sports nautiques, fréquentation des espaces naturels pour la randonnée, usage des motos et deux roues tout terrain) d'une part, ou la chasse, la pêche et la cueillette de produits végétaux d'autre part sont très faiblement évoquées (respectivement 3 % et 2 %). Ces résultats révèlent les difficultés qu'ont les individus à relier ce qui dans leurs habitudes quotidiennes peut contribuer à la diminution de la biodiversité.

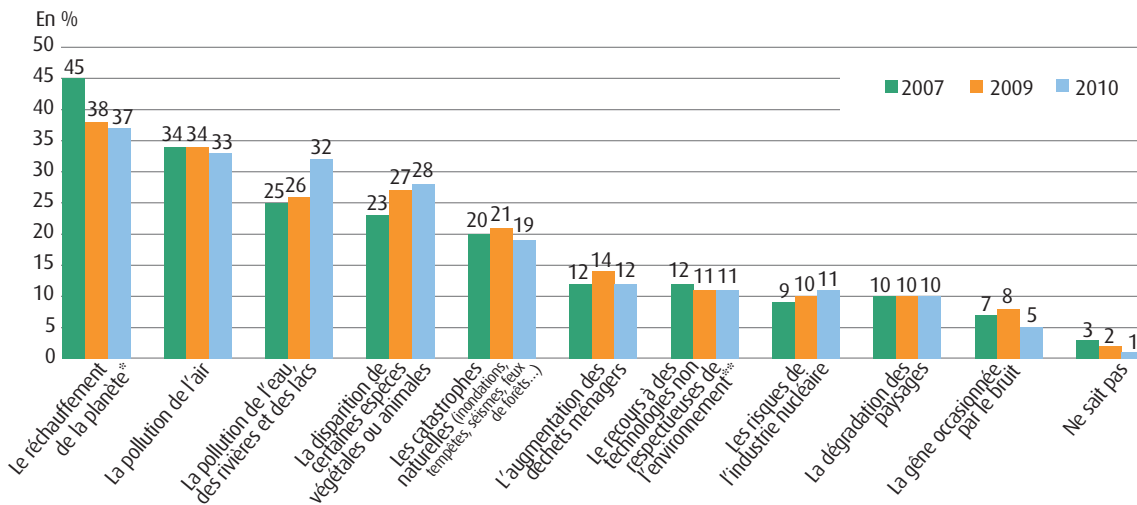
Une attente de plus en plus forte pour la sauvegarde des espèces animales et végétales

Si la disparition de certaines espèces animales et végétales¹ ne fait pas partie des tout premiers sujets de préoccupations des Français en matière d'environnement, ces derniers expriment un intérêt croissant pour cette question. Quand on leur demande de se prononcer sur les problèmes environnementaux qui les préoccupent le plus, 3 sujets retiennent avant tout l'attention des individus interrogés : le réchauffement de la planète, la pollution de l'air et la pollution de l'eau, des rivières et des lacs. La biodiversité évoquée à travers la disparition de certaines espèces végétales et animales, est ensuite mentionnée. On peut noter parallèlement, qu'entre 2007 et 2010, les préoccupations concernant le réchauffement de la planète ont reculé alors que celles liées, d'une part, à la pollution de l'eau, des rivières et des lacs et, d'autre part, à l'érosion de la biodiversité se sont accrues.

On observe des résultats similaires concernant les actions attendues de l'État en faveur de la protection de l'environnement. Le réchauffement de la planète (et de l'effet de serre) a été introduit dans la liste des items soumis aux personnes interrogées en 2007. Ce changement n'autorise pas une comparaison stricte avec les résultats des années précédentes ; il permet néanmoins de constater que le rang où se situe la sauvegarde de la biodiversité dans la hiérarchie des actions environnementales que les pouvoirs publics doivent conduire a très peu varié depuis 1994. Oscillant depuis plus de quinze années entre la 3^e et la 4^e position, la sauvegarde des plantes et des animaux est ainsi un sujet vis-à-vis duquel l'attente des personnes interrogées est très constante.

¹ Le mot « biodiversité » n'est pas utilisé comme tel dans le baromètre Crédoc-SOeS. Le sujet est ainsi abordé à travers la question de « La disparition de certaines espèces végétales ou animales ». Le terme a en revanche été utilisé dans les questions spécifiquement insérées en 2010.

Parmi les problèmes suivants liés à la dégradation de l'environnement, quels sont les deux qui vous paraissent les plus préoccupants ?



Note : * En 2007, le libellé était : « Le réchauffement de la planète (et l'effet de serre) ».
 ** En 2007, le libellé était : « L'utilisation de technologies non respectueuses de l'environnement ».

Source : Crédoc-SOeS, enquête sur les « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2010.

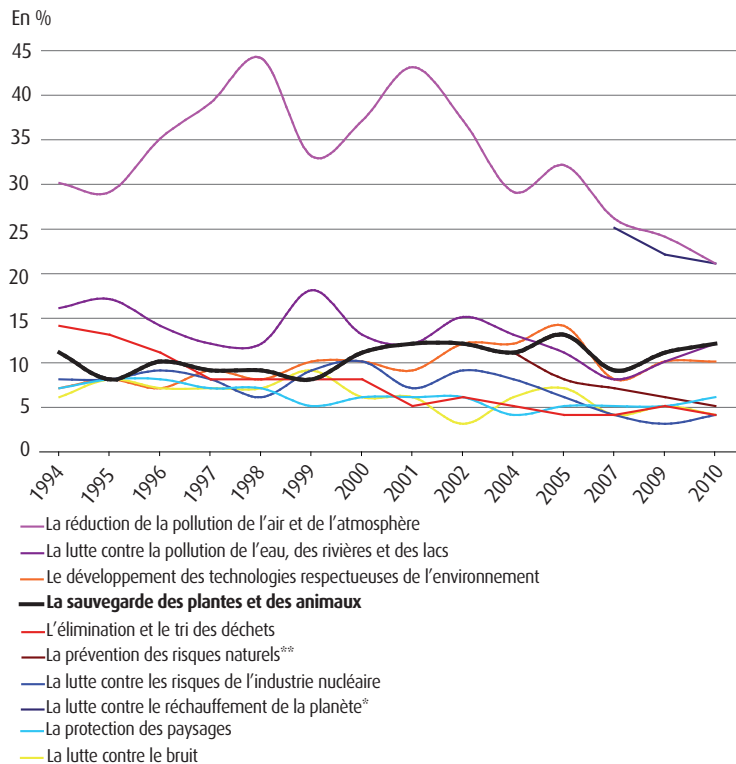
Début 2010, interrogés sur les actions prioritaires de l'État dans le domaine de la protection de l'environnement, les Français placent la sauvegarde des plantes et des animaux juste après le trio de tête constitué par la lutte contre le réchauffement de la planète (et de l'effet de serre), la réduction de la pollution de l'air et la lutte contre la pollution de l'eau. Comme pour le classement des préoccupations environnementales, l'évolution entre 2007 et 2010 des attentes à l'égard des autorités publiques indique également un recul de l'importance accordée à la lutte contre l'effet de serre (- 8 points) et la pollution de l'air (- 7 points) au profit de la lutte contre la pollution de l'eau (+ 6 points) et de la sauvegarde des plantes et des animaux (+ 5 points).

On notera que les individus les plus jeunes (moins de 25 ans) se montrent les plus sensibles vis-à-vis de la sauvegarde des plantes et des animaux : avec 38 % des citations (contre 28 % pour la moyenne des personnes interrogées), ils la classent en seconde position derrière le réchauffement de la planète parmi les premières préoccupations environnementales ; ils sont 31 % (contre 21 % en moyenne) à l'inscrire au second rang des priorités de l'action publique dans le domaine de l'environnement.

Si on ajoute à la sauvegarde des plantes et des animaux les questions de protection des milieux aquatiques contre la pollution et de protection des paysages, le souhait d'une implication des pouvoirs publics en faveur de la sauvegarde de la biodiversité et des milieux naturels (dont les milieux aquatiques) est de plus en plus net. Ce regroupement de préoccupations mobilise un tiers du total des réponses avec une hausse modérée mais régulière depuis 2007 (+ 3 points/an).

L'action publique prioritaire pour protéger l'environnement de 1994 à 2010

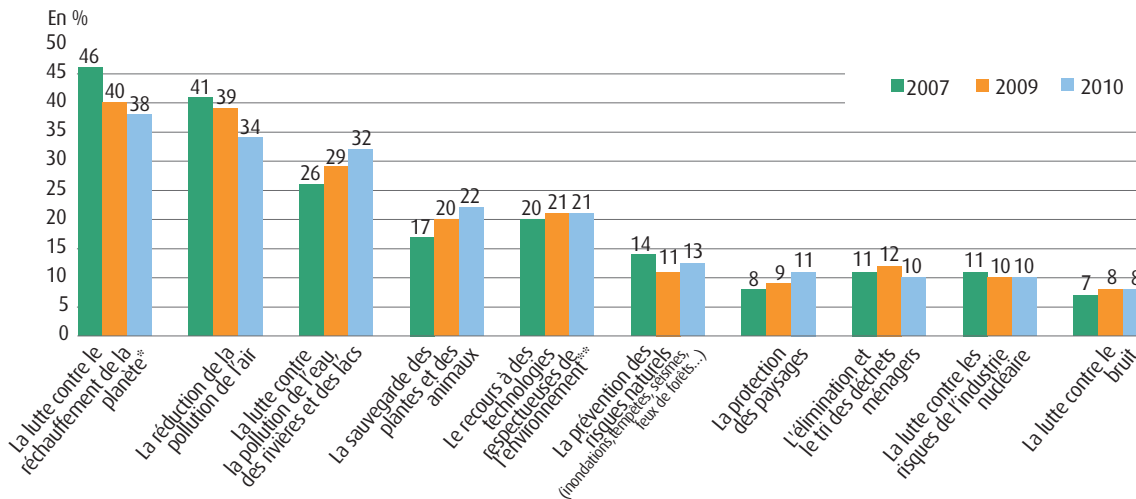
Évolution des premières réponses



Note : * « La lutte contre le réchauffement de la planète » a été introduit en 2007.
 ** L'enquête s'est déroulée en janvier 2010 avant la tempête Xynthia qui a touché la France le 28 février 2010. « La prévention des risques naturels » a été introduit en 2004.

Source : Crédoc-SOeS, enquête sur les « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2010.

Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'État doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?



Note : * En 2007, le libellé était : « Le réchauffement de la planète (et l'effet de serre) ».

** En 2007, le libellé était : « L'utilisation de technologies non respectueuses de l'environnement ».

Source : Crédoc-SOES, enquête sur les « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2010.

Comparaisons européennes

Une enquête Eurobaromètre sur les attitudes des habitants des 27 pays membres de l'Union européenne à l'égard de la biodiversité a été réalisée en février 2010. Elle permet de voir comment les Français appréhendent cette question par rapport aux autres habitants de l'Union. Les Français sont ainsi 78 % à déclarer avoir entendu parler du terme biodiversité contre 66 % des Européens, mais seulement 36 % affirment en connaître la signification (contre 38 % des Européens). Ils sont en revanche plus nombreux (42 %) que la moyenne (28 %) à déclarer en avoir entendu parler sans toutefois savoir ce que cela signifie.

Quand on leur demande ce qui menace le plus la biodiversité, les Français comme les autres Européens citent en premier la pollution de l'air et de l'eau (30 % contre 27 %) et les catastrophes d'origines humaines (26 % contre 26 %). Ils sont en revanche en moyenne plus nombreux à désigner l'agriculture intensive, la déforestation et la surpêche : 25 % contre 19 % des Européens.

Les Français, comme la moyenne des Européens, sont très peu nombreux (17 %) à penser que la perte de biodiversité a des conséquences sur leur vie quotidienne actuelle. Ils sont près des trois quarts à plutôt penser que les conséquences liées à l'érosion de la biodiversité se feront sentir sur eux-mêmes ou sur les enfants dans le futur. Plus que les autres pays Européens (37 %), les Français estiment en effet à 48 % que le déclin et l'extinction possible de certaines espèces animales, de la flore ou de la faune aura davantage de conséquences sur leurs enfants que sur eux.

Enfin, si seulement 21 % des Européens déclarent avoir entendu parler du réseau Natura 2000, les Français font preuve d'une moins grande ignorance en la matière : 31 % déclarent en avoir entendu parler parmi lesquels 12 % savent ce que c'est et 19 % l'ignorent. Les objectifs principaux des espaces naturels protégés comme ceux concernés par Natura 2000 sont pour tous de préserver les plantes et les animaux et les milieux naturels d'intérêts ; les services rendus par les écosystèmes comme la purification de l'eau et de l'air sont davantage cités par les Français (47 % contre 38 %).

Méthodologie

Les données présentées ici sont issues de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » qui est réalisée chaque année par le Crédoc. L'enquête a été réalisée en face-à-face, en janvier 2010, auprès d'un échantillon représentatif de 2 006 individus âgés de 18 ans et plus, sélectionnés selon la méthode des quotas. Ces quotas – région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS (professions-catégories sociales) – ont été calculés d'après le dernier Recensement général de la population disponible, actualisé grâce à l'enquête « Emploi » et au bilan démographique 2008 de l'Insee.

L'enquête Eurobaromètre a été réalisée en février 2010 par téléphone dans les 27 pays de l'Union européenne (une partie des interviews a eu lieu en face-à-face dans certains pays comme la Lituanie, la République tchèque, la Pologne ou la Roumanie) auprès d'échantillons nationaux de 1 000 individus en moyenne âgés de 15 ans et plus. Les résultats ont ensuite été redressés à partir des principales variables socio-démographiques. De plus, un coefficient a été calculé pour chaque pays de manière à ce que chaque échantillon national ait un poids proportionnel à celui de la population qu'il représente dans l'Europe des 27.

Pour en savoir plus :

- CGDD-SOES, 2010. « Données de synthèse sur la biodiversité ». Orléans : SOES. 84 p. (coll. *Références*).
- Commission européenne, 2010. Enquête Flash EuroBaromètre n° 290 : Attitudes of Europeans toward the issue of biodiversity. http://www.ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_290_en.pdf

Alexis Roy, SOES.

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

le point sur

Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques

Tour Voltaire
92055 La Défense cedex
mel : diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr
Fax : (33/0) 1 40 81 13 30

Directeur de la publication :

Bruno Tréguët
Rédacteur en chef :

Bruno Tréguët

Coordination éditoriale :

Corinne Boitard

Conception et réalisation :

Chromatiques Éditions

Impression : Imprimerie

Nouvelle, utilisant du

papier issu de forêts

durablement gérées.

ISSN : 2100-1634

Dépôt légal : juin 2010